

European
Forum *for*
Urban
Security



Publication
Sécurité et Tourisme :
politiques locales concertées

Introduction



L'Europe est la première destination touristique au monde. Secteur économique de premier ordre, le tourisme est aussi un vecteur d'image pour les villes, quels que soient leur taille, leurs types de tourisme - culturel, de loisirs, d'affaires - ponctuel ou permanent. Les villes sont les lieux d'accueil privilégiés des touristes, qui deviennent des usagers temporaires de ces territoires urbains.

Le choix d'une destination touristique repose en partie sur la capacité de la ville à assurer un environnement sûr pour ses visiteurs. En raison d'une absence de repères culturels et linguistiques, les touristes peuvent être particulièrement vulnérables à certaines formes de criminalité. Dans certains cas, ils peuvent aussi être auteurs de troubles du fait d'un sentiment d'insouciance et d'impunité dans un environnement étranger.

Face à cela, les autorités locales sont souvent les mieux placées pour concevoir et mettre en place des politiques de prévention, mais aussi, favoriser la bonne cohabitation des touristes et des résidents.

Face à ces problématiques, et pour aider au mieux les villes européennes à y répondre, il était nécessaire d'étudier la sécurité et le tourisme conjointement. Pour cela, et avec le soutien de la Commission européenne, l'Efus a mené, entre 2013 et 2015, un projet d'échange rassemblant sept villes dont la diversité géographique, de taille ainsi que de type de tourisme, permettait d'étudier de nombreuses facettes du sujet. Ces sept villes -Alba (IT), Barcelone (ES), Brasov (RO), Munich (DE), Rome (IT), Saint-Denis (FR) et l'ASBL BRAVVO de la ville de Bruxelles (BE)- ont été accompagnées par l'Association portugaise d'aide aux victimes (Apav). Deux experts en tourisme et criminologie ont aussi été associés au projet : Janez Mekinc et Rob Mawby.

Par le biais d'audits locaux, d'observations de terrain et d'échanges avec les experts, les villes ont pu consolider leurs politiques locales en matière de sécurité et de tourisme. À l'issue du projet, les partenaires ont formulé une série de recommandations fondées sur leur expérience et pouvant bénéficier à l'ensemble des villes concernées par ces problématiques.

Ces recommandations sont présentées dans leur intégralité dans la publication *Sécurité et Tourisme : politiques locales concertées*. Un résumé en est proposé ci-après.

>>>>> Sécurité et tourisme : des enjeux étroitement liés

- Pour développer et maintenir un tourisme de qualité, les villes, quel que soit leur profil, doivent veiller à la sécurité des visiteurs et à favoriser la cohabitation avec les résidents.
- Le touriste est un citoyen temporaire d'une ville ; il a donc un ensemble de droits et de devoirs, au même titre que les résidents. Cette citoyenneté doit être définie dans chaque ville. Le visiteur doit être informé des règles locales afin d'éviter qu'il commette, consciemment ou non, des actes délictueux ou répréhensibles (consommation de substances illicites, recours à la prostitution, etc.)
- Les touristes nécessitent une assistance et une prise en charge adaptées, qu'ils soient victimes ou auteurs d'un délit ou d'un crime ; cela ne passe cependant pas nécessairement par la création de services dédiés. Leur traitement doit être équivalent à celui des autres citoyens, mais la situation particulière de la mobilité du visiteur doit être prise en compte.
- La coexistence entre résidents et visiteurs doit être favorisée. Cela passe par une mise en avant claire des bénéfices apportés par le tourisme au territoire local, ainsi que par un encouragement des habitants à participer à la vie touristique de leur ville.
- Afin qu'il puisse contribuer à la cohésion économique et sociale, les villes doivent promouvoir un tourisme qui bénéficie à l'ensemble du territoire et non pas uniquement à certains quartiers.
- L'image de la ville doit être prise en compte dans la stratégie de sécurité et tourisme. Cette stratégie peut contribuer à promouvoir une image positive de la ville en mobilisant les autorités organisatrices du tourisme, les médias et toutes les parties prenantes.

>>>>> La ville, pivot de la stratégie « sécurité et tourisme »

- Répondre aux enjeux de sécurité liés au tourisme nécessite d'établir une stratégie concertée et coordonnée entre ces deux domaines.
- La ville est au cœur d'un réseau d'acteurs concernés, ce qui lui permet de développer et d'animer cette stratégie.
- Cette stratégie doit inclure l'ensemble des parties prenantes, à savoir la police, les professionnels de l'industrie du tourisme, les commerçants, les associations d'habitants et représentants de la société civile mais aussi, en tenant compte des spécificités locales, les ambassades, les consulats, ainsi que les acteurs clés du transport et du voyage.
- A terme, ce réseau peut mener à l'établissement d'un partenariat formel mais aussi à la création d'instances informelles de concertation et d'échange regroupant l'ensemble des parties prenantes.

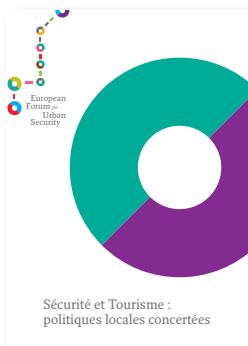
>>>> Des outils partagés

- Afin de concevoir, mettre en oeuvre et évaluer leur stratégie sécurité et tourisme, les villes doivent s'appuyer sur les outils existants.
- D'autres peuvent être spécialement développés, tels que des audits visant à collecter les données dont dispose chacun des partenaires et à repérer les forces et faiblesses du réseau afin d'asseoir la stratégie sécurité et tourisme.
- La formation des acteurs de première ligne - hôteliers, commerçants, chauffeurs de taxi, guides - est un élément important pour que ceux-ci puissent assurer le relais auprès des touristes en matière de sensibilisation, mais aussi, de prise en charge en cas d'incident.
- Des campagnes de communication ciblées peuvent être menées sur les réflexes à adopter pour être en sécurité. Il peut s'agir de campagnes d'information afin d'encourager les touristes à respecter les règles de vie locales mais aussi de campagnes de prévention des risques de vol ou d'agression.
- La communication à destination des touristes quant à la sécurité doit veiller à rassurer en évitant de créer un sentiment d'insécurité auprès des visiteurs.

Sécurité et Tourisme : politiques locales concertées

La publication *Sécurité et Tourisme : politiques locales concertées* résulte des travaux menés pendant deux ans dans le cadre du projet européen Sécurité & Tourisme. A partir de l'expérience des villes partenaires du projet et du point de vue d'experts, elle présente un aperçu des thèmes majeurs liés à la sécurité et au tourisme.

Cette publication a pour but d'encourager une stratégie locale « sécurité et tourisme » participant au développement durable de la ville et à la qualité de vie des touristes, comme des habitants. Elle comprend aussi des exemples de pratiques et une série de recommandations pouvant être utilisées par toute ville ou région européenne confrontée à ces enjeux.



La publication *Sécurité et Tourisme : politiques locales concertées* est disponible et librement téléchargeable en anglais et en français pour les membres de l'Efus sur la plate-forme Efus Network www.efus-network.eu

Si vous souhaitez recevoir un exemplaire papier, merci de remplir le bon de commande ci-joint.

Bon de commande

Pour recevoir la publication *Sécurité et Tourisme : politiques locales concertées* merci de remplir ce bon de commande :

Nom et prénom

Profession

Entreprise/institution

Adresse

Ville

Code postal

Pays

Courrier électronique

Téléphone

Les villes membres de l'Efus peuvent recevoir jusqu'à trois exemplaires gratuits de cette publication. Si vous n'êtes pas membre de l'Efus et souhaitez recevoir cette publication, merci de nous renvoyer ce bon de commande, ainsi que la somme de 8€ de frais postaux pour chaque exemplaire commandé.

Bon de commande à envoyer :

Par courrier :

Forum européen pour la sécurité urbaine
10, rue des Montiboefus
75020 Paris - France

Par courriel : contact@efus.eu

Par fax : +33 1 40 64 49 10

**De nombreuses autres publications Efus sont disponibles.
Voir notre site web : www.efus.eu**



>>>>> **Partenaires**



Ce projet est cofinancé par la Commission européenne.

Direction générale Affaires intérieures - ISEC 2011

Ce document n'engage que ses auteurs et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.



Design : Michel & Michel, micheletmichel.com
Impression : Cloitre Imprimeurs, Saint-Thonan

Publié par :
Forum européen pour la sécurité urbaine
10 rue des Montiboefus
75020 Paris, France
www.efus.eu
contact@efus.eu
Tel: +33 (0)1 40 64 49 00



Security
& Tourism